

Compte-rendu du conseil municipal d'installation - 20/03/2026

Notre quatre élu•es étaient présent•es.

Lors de ce conseil municipal, Christel Royer a été élue maire du Perreux et 11 adjoint•es ont été nommé•es. Nous avons voté sur l'adoption de plusieurs sujets (création de postes, indemnités des conseillers adjoints, ...) et notamment :

- **Les délégations au maire :**

Sur ce sujet, nous avons demandé que la délégation du conseil municipal à la maire soit restreinte à **des emprunts en euros et non en devises** et que **les emprunts en taux variables ne soient faits qu'avec des indices de la zone euro**.

La mairie estime que, comme elle ne prend que des emprunts en euros, il n'y a pas de problème à laisser une délégation pour prendre des emprunts dans d'autres devises - qu'elle étudiera la proposition ... comprenne qui pourra l'argumentation.

Une modification simple est demandée, renvoyée aux calendes grecques.

- **Le règlement intérieur (RI) :**

Christel Royer a assuré le soir des élections qu'elle s'attachera à faciliter le travail des conseiller•ères municipaux, notamment d'opposition.

Nous avons préalablement envoyé un ensemble d'amendements au RI et une partie importante a été acceptée en séance, permettant de faire progresser les conditions d'exercice des conseillers municipaux. **Une démarche de construction partagée - ce que nous saluons.**

Certaines propositions malheureusement sont évacuées, notamment une **proposition novatrice** de compte-rendu de l'activité de l'Etablissement Public Territorial (EPT) par les représentants du conseil qui y siègent : là-dessus, la maire nous renvoie au fait qu'il nous est loisible d'assister au conseil de territoire.

De même, **la tribune des groupes politiques** dans le magazine municipal **ne peut apparemment pas bouger de taille** ... alors qu'il n'y a plus **que deux listes** et non trois mais qui se partagent toujours bien une page.